

## Dans ce numéro

### ■ Coup de projecteur sur le 27<sup>e</sup> Sommet de l'UA

Les droits des femmes et **les élections à la Commission de l'Union africaine (CUA)** sont en tête de l'ordre du jour du prochain sommet de l'UA qui se tiendra du 10 au 18 juillet 2016 à Kigali.

**Les candidats pour le poste** de président de la CUA font campagne en vue des élections.

**Le président de la CUA** a assumé au cours des années un nombre croissant de responsabilités afin d'impulser des changements en Afrique.

### ■ Analyse de situation

L'UA a la lourde responsabilité de mettre fin au fléau que sont Joseph Kony et l'**Armée de résistance du Seigneur**.

### ■ Vues d'Addis

Au cours des six premiers mois de l'année 2016, le PSC a examiné **les nombreux conflits qui continuent d'affliger certains pays africains** comme le Burundi, la Somalie, la Guinée Bissau et le Soudan du Sud.



# Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ « Le sommet limite la participation citoyenne »

“ « L'Agenda 2063 porte principalement sur les questions de développement »

“ « Le conflit burundais a accaparé l'attention du CPS »



## À l'ordre du jour :

Les élections et les droits des femmes feront l'objet de discussions à Kigali

L'élection du prochain président de la CUA, de son adjoint et de huit commissaires trône en tête de l'ordre du jour du 27<sup>e</sup> sommet de l'UA, lequel aura lieu du 10 au 18 juillet 2016 à Kigali (Rwanda). Un éventuel report du scrutin n'est cependant pas à exclure. Le sommet, lequel sera présidé par le président tchadien Idriss Déby, portera sur les droits de l'homme, avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'année 2016 étant dédiée à cette thématique.

Avant même la cérémonie d'ouverture du sommet de Kigali, une controverse a éclaté suite à la décision d'en interdire l'accès aux observateurs internationaux. En effet, seuls les médias et les diplomates basés à Kigali seront autorisés à assister au sommet.

### Une controverse a éclaté suite à la décision d'interdire l'accès au sommet aux observateurs internationaux

Les organisations de la société civile se sont plaintes de cette décision qui vient réduire la participation déjà limitée des citoyens aux sommets de l'UA, ce forum étant dominé par les représentants gouvernementaux. Selon Désiré Assogbavi, chef du bureau de liaison d'Oxfam international auprès de l'UA, « interdire l'espace que représente le sommet de l'UA aux citoyens africains en tant qu'observateurs peut être vu comme allant à l'encontre de l'une des missions clés de l'UA, qui est de bâtir une Afrique intégrée, prospère et pacifique, menée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ».

#### Président actuel du CPS

##### S.E.M. Chérif Mahamat Zene

Ambassadeur du Tchad en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA

#### Les membres actuels du CPS sont :

l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Botswana, le Burundi, l'Égypte, le Kenya, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, le Tchad, le Togo et la Zambie.

#### L'exclusion des partenaires

Du point de vue de la CUA, restreindre l'accès au sommet vise à permettre aux délégués de discuter sans ingérence extérieure de questions de première importance pour le continent. Les nombreuses réunions organisées en marge du sommet sont considérées comme autant de distractions. Lors du sommet de juin 2015, la décision a été prise que seul l'un des deux sommets annuels de l'UA devrait être ouvert aux observateurs. Suivant cette décision, l'un des sommets annuels doit porter sur les questions de politique « avec la participation des partenaires » et l'autre doit se concentrer sur la « mise en œuvre des décisions ».

Il est important d'ajouter que les partenaires continuent de financer une grande partie du budget de l'UA. Certains considèrent d'ailleurs que cet aspect justifie leur présence lors des sommets. En outre, certains dossiers portant sur des questions cruciales de paix et de sécurité — tels que la crise en Libye — ne peuvent être traités que dans un forum plus large incluant des États non africains. Plutôt que de convoquer d'autres réunions de haut niveau pour aborder ces crises, certains argumentent que les sommets représentent une occasion utile de discuter des solutions à

y apporter avec tous les délégués africains, ceux-ci étant déjà rassemblés dans un même lieu.

## Incertitude autour des élections

Selon l'ordre du jour officiel, les élections de la CUA sont censées avoir lieu au cours de ce 27<sup>e</sup> sommet. La présidence, la vice-présidence et quatre postes de commissaires (Affaires politiques, Ressources humaines, Science et Technologie, Infrastructures et Énergie, et Économie rurale et Agriculture) sont à pourvoir. Quatre autres postes de commissaires sont ouverts pour réélection (Paix et Sécurité, Commerce et Industrie, Affaires sociales et Affaires économiques).

Un ancien chef d'État pourrait fournir à l'UA le leadership et la vision nécessaires en cette période charnière

L'appel à candidatures s'est terminé à la fin mars. Cependant, certaines personnes au sein de l'UA estiment qu'aucun des candidats ne sera en mesure de recueillir une majorité aux deux tiers des voix. Selon quelques sources, plusieurs Africains influents auraient demandé à la CUA de rouvrir l'appel à candidatures afin d'attirer des candidats d'un meilleur calibre. Un ancien chef d'État pourrait fournir à l'UA le leadership et la vision nécessaires en cette période charnière.

Si de nouvelles candidatures venaient à être acceptées, les élections devraient être reportées à janvier 2017. Pour ce faire, il devra y avoir consensus entre les chefs d'État et de gouvernement afin de modifier les règles qui régissent les élections. Des pays ou des régions soutenant la candidature de certains de leurs ressortissants pourraient toutefois s'opposer à un tel scénario.

## Le principe de représentation régionale en péril

Si les élections ont bien lieu lors du sommet de Kigali, le principe de représentation régionale pourrait subir un coup dur dans l'optique où le candidat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ne parviendrait pas à remporter la présidence de la CUA. Si Phelekezile Maseko, la ministre des Affaires étrangères du Botswana, échouait à devenir la prochaine présidente de la CUA, la région de l'Afrique australe n'aurait alors qu'un seul représentant sur la CUA en la personne du commissaire sortant chargé des Affaires économiques. Cependant, les statuts de la CUA stipulent que chaque région doit être représentée au sein de la Commission par deux membres. Si les élections venaient à être reportées, la SADC devrait donc proposer des candidats pour d'autres postes.

La représentation régionale demeure un principe cher à l'UA, bien que certains fassent valoir que pour l'élection du président de la CUA l'accent devrait être mis sur la qualité du candidat plutôt que sur sa nationalité.

## La Commission dans les limbes

Si les élections venaient effectivement à être reportées, la CUA se trouverait dans une situation d'interrègne au moins jusqu'en mars 2017. Dans un tel cas, les membres de la nouvelle Commission n'entreraient en fonction que trois mois après le sommet de janvier 2017, ce qui affaiblirait le travail de l'UA.

## Résoudre la crise de financement de l'UA

Comme indiqué plus haut, l'UA est encore largement tributaire d'un financement extérieur. Lors du sommet de juin 2015 à Johannesburg, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA se sont engagés à contribuer, d'ici 2020, à hauteur de 75 % au budget de travail de l'UA et de 25 % à celui de ses opérations de paix. En marge du sommet de Kigali, les chefs d'État et de gouvernement tiendront une séance de réflexion sur le thème du financement de l'UA. En dépit des déclarations politiques des États membres promettant l'accroissement de leur financement, il semble que celui-ci tarde à se concrétiser, en raison notamment de la baisse des prix des matières premières et du déclin économique de certains des principaux pays contributeurs au budget de l'UA.

Les chefs d'État et de gouvernement tiendront une séance de réflexion sur le thème du financement de l'UA

En ce qui concerne le financement des opérations de paix, certains progrès semblent avoir été obtenus par l'ancien président de la Banque africaine de développement, Donald Kaberuka, lequel occupe actuellement le poste de haut-représentant de l'UA pour le Fonds pour la paix de l'UA. Kaberuka a mené des consultations avec l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Conseil de sécurité de l'ONU, les États membres et les autres partenaires afin d'assurer un financement durable pour les opérations de paix telles que la Mission de l'UA en Somalie. Son projet de feuille de route pour le Fonds pour la paix de l'UA sera un élément important des discussions au cours de la séance dédiée au financement de l'organisation. Cependant, rien pour l'heure n'indique que le Conseil de sécurité de l'ONU aurait accepté de permettre à l'UA d'utiliser les contributions statutaires de l'ONU pour assurer un financement durable aux missions de paix menées par l'organisation continentale.

## Kigali, un endroit adéquat pour parler des droits des femmes

En dépit des critiques à l'encontre de son gouvernement, notamment la décision d'autoriser le président Paul Kagamé à briguer un troisième mandat, le Rwanda fait office de modèle africain en matière d'égalité entre les sexes. La thématique du sommet, qui porte sur les droits de l'homme avec un accent particulier sur les droits des femmes, aura une résonance bien spéciale dans ce pays qui peut se vanter d'avoir la plus grande représentation féminine au sein de son gouvernement.

Les organisations de la société civile travaillant sur les droits des femmes seront autorisées à assister à la séance d'ouverture de l'assemblée de l'UA.

La présidente sortante de la CUA, Nkosazana Dlamini-Zuma, laquelle a fait pression pour inclure les droits des femmes dans la quasi-totalité des réunions de l'UA, pourrait également utiliser ce sommet pour consolider son legs. Lors du sommet de juin 2015, Dlamini-Zuma avait réussi à convaincre les chefs d'État à adopter un indice continental, *l'Africa Gender Scorecard*, pour suivre les progrès réalisés par les pays africains en termes de mise en œuvre de diverses dispositions relatives aux droits des femmes. Lors du sommet de Kigali, la deuxième édition de cet indice sera lancée.

L'UA, tout comme l'Organisation de l'unité africaine avant elle, a toujours été motivée par l'objectif d'une plus grande intégration de l'Afrique

Alors qu'une attention toute particulière a été mise sur les droits des femmes, la première partie de la thématique de l'UA pour 2016, à savoir les droits de l'homme, a reçu peu d'attention. De manière controversée pourtant, certains au sein de l'UA affirment que la question du développement en Afrique exige que l'attention soit mise sur les droits socio-économiques plutôt que sur les droits de l'homme dits de « première génération » tels que les droits politiques, lesquels sont priorisés par les gouvernements occidentaux et les organisations des droits de l'homme.

## Lancement du passeport africain

À la suite du référendum de la Grande-Bretagne concernant son futur au sein de l'Union européenne, certaines questions ont été soulevées à propos de l'engagement d'autres blocs régionaux, tels que l'Union africaine, sur la voie de l'intégration continentale. L'UA, tout comme l'Organisation de l'unité africaine avant elle, a toujours été motivée par l'objectif d'une plus grande intégration de l'Afrique et aucun signe ne laisse croire que cette lente marche en avant vers cet objectif puisse être inversée.

Lors du sommet de Kigali, la CUA lancera officiellement le « passeport africain » électronique. Bien que ce passeport ne soit pour l'heure disponible que pour les chefs d'État, son lancement est considéré comme un point important dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, le programme phare du mandat de Dlamini-Zuma à la présidence de la Commission. La mise à disposition progressive de ce passeport aux populations est censée améliorer la libre circulation des personnes et des biens sur le continent. Cela reste toutefois un objectif à long terme, le commerce intra-africain restant très faible. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest est l'une des rares régions du continent à avoir mis en place un passeport commun pour assurer la libre circulation des personnes à travers les frontières de ses États membres.



LE SOMMET VERRA LE  
LANCEMENT DU PASSEPORT  
AFRICAIN NUMÉRIQUE

Image: www.freeplk.com

## **Pas de sommet du Conseil de paix et de sécurité**

Au cours des dernières années, les questions de paix et de sécurité ont dominé les sommets bisannuels. Les réunions des 15 membres du CPS au niveau des chefs d'État, lesquelles ont généralement lieu juste avant le sommet, ont même parfois éclipsé l'événement principal. Cependant, le nombre de rencontres organisées en marge du sommet à Kigali a été limité et il pourrait ne pas y avoir de sommet du CPS cette fois-ci.

Au lieu de cela, la présidente sortante de la CUA présentera son rapport sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique et sur les activités du CPS depuis janvier 2016. Ce rapport abordera entre autres les situations au Burundi, en Somalie, en Guinée-Bissau, en Libye, au Soudan et au Soudan du Sud.

Certaines questions épineuses telles que la possible implication de l'UA pour désamorcer d'éventuels conflits en République démocratique du Congo, la menace terroriste posée par des groupes comme Boko Haram, et la poursuite des attaques contre les troupes de l'UA déployées en Somalie devraient être discutées en marge du sommet. L'Afrique est toujours aux prises avec la situation catastrophique qui prévaut en Libye, laquelle représente un moteur pour la migration illégale et le terrorisme.

D'autres questions stratégiques que pourrait aborder la présidente incluent le partenariat ONU-UA concernant le maintien de la paix, le terrorisme, les élections en Afrique et la politique de l'UA pour la reconstruction et le développement post-conflit. En accord avec la thématique de l'année 2016, le sujet des femmes, de la paix et de la sécurité en Afrique sera inclus dans le rapport présenté à l'assemblée.



## À l'ordre du jour :

### Élections à la CUA – les informations de dernière heure sur les candidats

L'élection de la présidence et de la vice-présidence de la Commission de l'UA figure bien sur la plus récente mouture du projet d'ordre du jour de la 27<sup>e</sup> Assemblée de l'UA. Lors de la réunion préparatoire du sommet par le comité des représentants permanents, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest a proposé, sans succès, de supprimer ce scrutin de l'ordre du jour. Cette proposition illustre le fait que certains au sein de l'UA estiment que l'appel à candidatures pour le poste de président de la CUA devrait être rouvert pour attirer de nouveaux candidats. Bien que la proposition ait été rejetée, la possibilité d'une impasse n'est pas à exclure, et avec elle un éventuel report des élections jusqu'au sommet de janvier 2017 pour permettre le dépôt de nouvelles candidatures.

Dans la perspective des élections à la CUA, les trois candidats à la présidence de la Commission ont fait campagne. En dépit des réserves émises par certains, les profils des trois candidats à la présidence de la CUA ne sont pas si différents de ceux ayant occupé cette fonction par le passé. Parmi les candidats, l'on compte ainsi deux ministres actuels des Affaires étrangères et une ancienne vice-présidente.

### Certains au sein de l'UA estiment que l'appel à candidatures pour le poste de président de la CUA devrait être rouvert

- Dre Specioza Wandira-Kazibwe a été vice-présidente de l'Ouganda entre 1994 et 2004. Elle est actuellement l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour le VIH / SIDA en Afrique.
- Dre Pelonomi Venson-Moitoi occupe actuellement le poste de ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Botswana. Elle a auparavant été ministre de l'Éducation, du Commerce et de l'Industrie, des Travaux publics et du Transport, et des Communications.
- Agapito Mba Mokuy est actuellement ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Guinée équatoriale. Ancien envoyé spécial du président Teodoro Obiang Nguema, il a également occupé divers postes à responsabilités au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) où il a travaillé pendant 18 ans.

Les rumeurs concernant les possibles candidatures de l'ancien ministre sénégalais Abdoulaye Bathily et de l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete ne se sont donc pas concrétisées.

En ce qui concerne les candidats pour les postes de commissaires, la liste établie en avril 2016 s'est depuis modifiée. Par exemple, le Nigeria a retiré son candidat pour le poste de commissaire à la Paix et à la Sécurité. L'Égypte a également retiré

---

# 38

NOMBRE DE CANDIDATS À UN POSTE  
DE COMMISSAIRE

12 FEMMES, 26 HOMMES

---

son candidat aux fonctions de commissaire aux Affaires politiques. La liste finale est composée de 38 candidats dont 12 femmes.

L'Afrique centrale mène la danse en termes de nombre de candidatures avec douze candidats dont huit proviennent du Cameroun, suivie par l'Afrique de l'Ouest (neuf candidats), et l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord (six candidats chacun). L'Afrique australe ne présente quant à elle que deux candidats.

Outre l'Égypte, les puissances régionales ne présentent pas un grand nombre de candidats. L'Algérie a seulement nommé Smaïl Chergui, candidat à sa réélection en tant que commissaire à la Paix et à la Sécurité. De leur côté, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie ne présentent aucun candidat pour la prochaine Commission.

## L'égalité des sexes jouera un rôle dans ces élections

Les élections de la CUA sont régies par le Règlement intérieur de l'Assemblée de l'UA, le Règlement intérieur du Conseil exécutif et le Statut de la Commission. Tout d'abord, l'Assemblée élit le président et le vice-président. Ensuite, le conseil exécutif procède à l'élection des commissaires, lesquels sont nommés par l'Assemblée.

Selon le Statut de la Commission, au moins un commissaire de chaque région devrait être une femme

Conformément à l'article 6.3 du Statut de la Commission, au moins un commissaire de chaque région devrait être une femme. L'équilibre entre les sexes pour les postes de président et de vice-président de la Commission n'est pas une obligation légale, tant que cette exigence est respectée pour le reste de la CUA.

Les candidats à un poste de la Commission doivent être élus à la majorité des deux tiers des États membres ayant le droit de vote. Les règles sont les suivantes :

- Si, au premier tour, aucun candidat ne recueille la majorité des deux tiers requise, le scrutin se poursuit jusqu'à obtenir cette majorité. Si, après le troisième tour de scrutin aucun candidat n'a obtenu les deux tiers des votes, le quatrième tour de scrutin est limité aux deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au troisième tour.
- Si, après trois autres tours de scrutin, aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité requise, le candidat ayant recueilli le moins de voix doit retirer sa candidature.
- Si le candidat restant ne parvient pas à obtenir la majorité des deux tiers requise, le président de l'Assemblée suspend l'élection.
- Le vice-président de l'Assemblée prend la présidence à titre intérimaire jusqu'à la tenue de nouvelles élections.

## Trois scénarios possibles

Trois scénarios distincts pourraient se dessiner. Le premier verrait l'élection d'une nouvelle CUA par l'Assemblée, avec validation du conseil exécutif et l'obtention du poste de président par l'un des candidats. Il s'agit d'une option réaliste étant donné que les prédictions concernant le vote des chefs d'État lors du sommet peuvent être inexactes. La plupart des pays semblent être indécis. En outre, tant le président en exercice de l'UA, le président tchadien Idriss Déby, que le président du pays-hôte du

---

Le Nigeria  
l'Afrique du Sud  
l'Éthiopie

CES PAYS NE PRÉSENTENT  
AUCUN CANDIDAT POUR LA  
PROCHAINE COMMISSION

---

sommet, le président rwandais Paul Kagamé, souhaitent que les élections aient lieu à Kigali.

Le deuxième scénario pourrait aboutir à une impasse sur l'élection du président, aucun des candidats ne parvenant à obtenir la majorité requise. Dans un tel cas, l'élection serait suspendue et reportée. L'Assemblée fixerait alors la date et les modalités d'un nouveau scrutin.

Cependant, les efforts visant à bloquer une victoire lors des élections nécessitent un degré élevé de politique « politicienne », et accroîtraient en retour la compétitivité du processus électoral de la CUA. Cette situation met en évidence l'importance de la fonction de président de la Commission dans les développements sur le continent.

Les efforts visant à bloquer une victoire lors des élections nécessitent un degré élevé de politique « politicienne »

Le troisième scénario pourrait voir les chefs d'État accepter l'idée selon laquelle il existe un réel besoin de rouvrir l'appel à candidatures et le scrutin serait alors reporté. Les défenseurs du report des élections seraient dès lors en mesure d'annoncer la candidature de nouveaux prétendants pour les postes à pourvoir au sein de la CUA ainsi que la tenue d'élections lors du prochain sommet de l'UA, en janvier 2017.

La légalité de l'introduction de nouvelles candidatures reste cependant une question controversée. Cette situation n'est en effet pas prévue par l'article 42 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'UA de 2012, lequel définit la procédure de vote pour l'élection des membres. Il est probable que de nouvelles dispositions devraient être élaborées pour permettre la réouverture de l'appel à candidatures.

Représentation par région des candidats à la Commission de l'UA	
Afrique du Nord	6
Afrique de l'Ouest	9
Afrique centrale	13
Afrique de l'Est	8
Afrique australe	2
<b>Total</b>	<b>38</b>



# À l'ordre du jour :

## Les pouvoirs du président de la Commission de l'UA



Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA sont appelés à élire un nouveau président de la CUA. Cette fonction a évolué au fil des ans et les présidents successifs ont pris un nombre croissant de responsabilités afin d'impulser des changements sur le continent. Cependant, les pouvoirs du président sont souvent remis en question par les chefs d'État et jugulés par les limites juridiques énoncées dans l'Acte constitutif de l'UA.

Lors de la création de l'OUA, le président sénégalais de l'époque, Léopold Sédar Senghor, soulignait que « le secrétariat serait un organe administratif et non politique, un organe qui mettrait en œuvre des décisions, mais qui ne les édicterait pas ». Du temps de l'OUA, chaque secrétaire général — du premier, l'ancien diplomate guinéen Diallo Telli, au dernier, le diplomate tanzanien Salim Ahmed Salim — a lutté pour surmonter les limitations d'un poste que les chefs d'État considéraient comme strictement administratif.

## Aucun des pouvoirs et des responsabilités du président de la CUA n'est lié à l'élaboration de politiques

La création de l'UA en 2002 était censée corriger la plupart des défauts de l'OUA. Ainsi, l'une des préoccupations était d'habiliter l'UA de manière à ce que l'organisation continentale soit en mesure d'assurer la paix et la sécurité en Afrique, par le biais d'interventions et d'efforts de rétablissement de la paix. Si l'UA en tant qu'organisation a bel et bien plus de pouvoir, la question se pose à savoir si le président de la CUA bénéficie d'une plus grande marge de manœuvre que ses prédécesseurs de l'OUA.

### Peu de pouvoirs exécutifs

Selon les statuts de la CUA, les fonctions et les responsabilités du président sont celles de « Chef exécutif de la Commission ; représentant légal de l'Union [et] ordonnateur de la Commission ». Ses compétences sont notamment de « prendre des mesures visant à promouvoir et vulgariser les objectifs de l'Union » et « assurer toute autre fonction que pourrait lui confier la Conférence ou le Conseil exécutif ».

Aucun des pouvoirs et des responsabilités du président de la CUA n'est lié à l'élaboration de politiques ou à la définition des orientations de l'UA. L'Assemblée des chefs d'État conserve ces fonctions de base, tandis que la Commission est responsable de leur mise en œuvre.

Malgré ces restrictions, l'actuelle présidente de la CUA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a lancé un certain nombre d'initiatives, telles que l'Agenda 2063, lequel a été adopté par l'Assemblée des chefs d'État. L'Agenda 2063 porte principalement sur les questions de développement, ce qui minimise le risque de critiques de la part des chefs d'État. Toutefois, pour mettre en œuvre ce type d'initiatives, le président doit compter sur la coopération du reste de la Commission, laquelle n'est pas toujours acquise en raison du contrôle limité du président sur les commissaires.

---

## L'Agenda 2063

LE PROJET PHARE DE LA  
PRÉSIDENTE SORTANTE DE LA CUA

---

### Aucun droit de regard sur la nomination des commissaires

Le président de la CUA ne nomme pas les commissaires. Il n'est pas non plus en mesure de les congédier. Cela limite clairement sa capacité à faire avancer les choses.

En 2007, un audit de l'UA a souligné « l'absence de clarté opérationnelle quant aux lignes d'autorité. En dépit des dispositions de l'article 7 des statuts de la Commission qui désignent le président comme l'administrateur en chef, l'élection par la Conférence des commissaires aux portefeuilles préalablement fixés, a poussé à croire qu'ils ont un plein mandat de gérer leurs portefeuilles et, qu'au mieux, leur rapport avec le président est celui de premier parmi ses pairs ». La recommandation d'autoriser le président à attribuer des portefeuilles n'a jamais été mise en œuvre.

### Les frustrations d'un ancien chef d'État

Le fait que le premier président de la CUA, Alpha Oumar Konaré, ait été chef d'État a contribué à rehausser le profil du poste. Son bilan démocratique lors de ses deux mandats à la tête du Mali a contribué à améliorer l'image de l'organisation, laquelle était souvent vue de l'extérieur comme un club fermé pour dictateurs et sans grande portée. La personnalité de Konaré et son image de militant panafricain ont également permis de surmonter certaines des limites légales inhérentes au poste de président de la CUA.

C'est lors du mandat de Konaré que le rapport d'audit mentionné ci-dessus a recommandé d'accorder au président de la CUA le pouvoir d'attribuer les portefeuilles aux commissaires, de surveiller et de contrôler leurs performances, et de rationaliser les services. Cependant, les frustrations de Konaré face au système l'ont amené à démissionner en 2008 au terme de son premier mandat.

### À de nombreuses reprises, Konaré a été à couteaux tirés avec ses anciens homologues

À de nombreuses reprises, Konaré a été à couteaux tirés avec ses anciens homologues. Par exemple, lors de la crise togolaise de 2005, Konaré a été rappelé à l'ordre et s'est fait intimer de mettre un terme à sa « diplomatie du mégaphone ». L'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, alors président en exercice de l'UA, avait réprimandé Konaré pour avoir nommé, sans le consulter, un envoyé spécial au Togo. Cet épisode avait montré qu'avoir le statut d'ancien chef d'État n'occultait pas le fait que le rôle du président de la Commission était essentiellement de mettre en œuvre des décisions prises par les chefs d'État de l'UA.

### Deux anciens ministres des Affaires étrangères aux commandes

Depuis le départ de Konaré, deux anciens ministres des Affaires étrangères ont été élus présidents de la CUA. Jean Ping, ancien ministre des Affaires étrangères du Gabon, a occupé ces fonctions de 2008 à 2012. Depuis 2012, c'est l'ancienne ministre sud-africaine de l'Intérieur et des Affaires étrangères, Dlamini-Zuma, qui est en poste.

Sur un continent marqué par le présidentielisme, les ministres des Affaires étrangères ont souvent des pouvoirs limités. Traditionnellement, la politique étrangère est une prérogative présidentielle. En conséquence, un ancien ministre des Affaires étrangères est moins susceptible de s'affirmer en allant à l'encontre de l'opinion des

---

2012

ÉLECTION CONTROVERSÉE  
DE DLAMINI-ZUMA

---

chefs d'État. Et ces derniers sont moins enclins à le considérer comme leur égal.

De ce point de vue, Ping s'est différencié de Konaré en ce sens qu'il a pris peu d'initiatives et qu'il a évité les confrontations avec les États membres. Ping a ainsi été accusé d'avoir fait preuve de faiblesse en 2011 lorsqu'il s'est s'agit de faire valoir la position de l'Afrique concernant les crises libyenne et ivoirienne. Pourtant, l'inertie de la Commission ne faisait que refléter les désaccords sur ces dossiers entre les États membres de l'UA.

L'élection de Dlamini-Zuma a suscité beaucoup d'attentes, car elle avait mené campagne contre la faiblesse perçue de Ping. Son passé d'ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud avait aidé en ce sens. Cependant, la controverse autour de son élection et les lignes de fractures régionales et linguistiques au sein de l'UA ne lui ont pas permis de transcender les pouvoirs limités qui lui étaient confiés.

## La paix et la sécurité sont des domaines dans lesquels le président jouit d'une certaine latitude

Évaluer la performance du président de la CUA d'un point de vue politique est un exercice difficile, parce que celui-ci est responsable de la mise en œuvre de politiques pour lesquelles il n'a bien souvent pas eu son mot à dire.

### Un rôle accru pour le président dans les domaines de la paix et de la sécurité

La paix et la sécurité sont des domaines dans lesquels le président jouit d'une certaine latitude. Conformément à l'article 7 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, les pouvoirs du CPS sont censés être exercés conjointement avec le président de la CUA. Dans ce cadre, le président demeure sous l'autorité du CPS, mais joue néanmoins un rôle important de sensibilisation lors de situations de crise. En outre, il assure « la mise en œuvre et le suivi des décisions prises par la Conférence [ainsi que] la préparation de rapports et de documents exhaustifs et périodiques, tel que requis, afin de permettre au Conseil de paix et de sécurité et aux autres structures subsidiaires d'assumer leurs fonctions avec efficacité ».

Fait important à noter, le président est autorisé à prendre des mesures en matière de diplomatie préventive. Par exemple, les dispositions du Protocole relatif au CPS ont permis à Dlamini-Zuma de nommer l'ancien secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo, comme médiateur en République démocratique du Congo, afin de tenter d'aider à la mise en place d'un

dialogue national et de désamorcer les tensions politiques dans le pays. Cependant, toute action juridiquement contraignante ne peut être menée que suite à une décision du CPS.

### Une coordination cruciale avec le commissaire à la Paix et à la Sécurité

Pourtant, l'impact du président de la CUA dans le domaine de la paix et de la sécurité dépend du degré de coordination entre lui-même et le commissaire à la Paix et à la Sécurité. Selon le Protocole relatif au CPS, le président de la CUA « est assisté du [c]ommissaire chargé des questions de paix et de sécurité, qui est le responsable des questions du Conseil de paix et de sécurité ».

Comme indiqué précédemment, le degré d'autorité du président sur le commissaire est relatif. Le fait que, jusqu'à présent, tous les commissaires à la Paix et à la Sécurité de l'UA proviennent de l'Algérie — un contributeur financier majeur de l'UA — est marquant. En outre, chacun de ces commissaires — Saïd Djinnit, Ramtane Lamamra et Smaïl Chergui — pouvait se targuer d'avoir une excellente connaissance et une solide expérience concernant les affaires africaines et multilatérales, des atouts indéniables pour le président de la Commission.

Par exemple, avant d'œuvrer en tant que commissaire, M. Djinnit a été chef de cabinet de l'ancien secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim. Il a également occupé le poste de secrétaire général adjoint de l'OUA. Avant de devenir commissaire, Lamamra a quant à lui été représentant de l'Algérie auprès de l'OUA puis de l'ONU, ainsi qu'envoyé spécial de l'UA au Libéria. L'actuel titulaire du poste, Smaïl Chergui, a de son côté été représentant de l'Algérie auprès de l'UA pendant sept ans ainsi que directeur des Affaires africaines du ministère algérien des Affaires étrangères.

## Tous les commissaires à la Paix et à la Sécurité de l'UA proviennent de l'Algérie

Il est clair que dans ce domaine où autorité politique et connaissances techniques sont souvent confondues, l'expérience des commissaires a donné à ceux-ci plus de latitude dans leurs relations avec le président. Dans certains dossiers, le commissaire a un impact réel sur les décisions adoptées alors que le président n'apparaît que comme un simple porte-parole. Le succès des efforts de paix de l'UA repose donc sur la confiance et la qualité des relations de travail entre le président et le commissaire.

Sous la présidence de Dlamini-Zuma, l'importance accordée aux mesures à prendre à long terme pour faire face à l'instabilité, à travers l'Agenda 2063, implique que le commissaire à la Paix et à la Sécurité est responsable des réponses à court terme dans le domaine.



## Analyse de situation :

### Vers une réémergence de la LRA ?

Depuis 30 ans, Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) sèment la terreur dans le nord de l'Ouganda, dans l'ouest du Soudan du Sud et dans l'est de la République centrafricaine (RCA) et de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon certaines estimations, la LRA aurait fait 100 000 morts, aurait causé le déplacement d'environ deux millions de personnes et aurait violé, mutilé ou enlevé de nombreuses autres, incluant un nombre important d'enfants forcés à devenir soldats ou esclaves sexuels pour les combattants du groupe.

La LRA utilise des méthodes barbares, démembrant ses victimes ou leur coupant le nez, les lèvres, les oreilles, les bras ou les jambes. Malgré tout, Kony, lequel se définit comme un mystique chrétien, mais qui n'est en réalité qu'un psychopathe meurtrier, continue de sévir sans avoir pu être tué ou capturé.

### Le président ougandais Yoweri Museveni a fait feu de tout bois contre la LRA, chassant le groupe de sa zone d'origine dans le nord de l'Ouganda

Son ennemi juré, le président ougandais Yoweri Museveni, a fait feu de tout bois contre la LRA, chassant le groupe de sa zone d'origine dans le nord de l'Ouganda en 2006. Mais le cancer de la LRA a développé ses métastases dans les pays voisins. Le poids du groupe fluctue depuis au gré de la politique régionale.

À son apogée, entre 1987 et 2006, la LRA comptait environ 20 000 combattants sur le terrain. À l'époque, le Soudan prêtait très probablement un appui considérable au groupe afin de contrer le soutien de l'Ouganda à l'ennemi de Khartoum, le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), désormais parti au pouvoir au Soudan du Sud.

Depuis lors, Kony et la LRA ont connu de nombreux déboires, le plus important étant vraisemblablement la résolution formelle du conflit entre Khartoum et Juba qui a entraîné l'arrêt de la quasi-totalité du soutien du Soudan. En 2012, l'Ouganda a enfin convaincu l'Union africaine de considérer la LRA comme une organisation terroriste et non comme le mouvement de libération du peuple Acholi du nord de l'Ouganda, ce que le groupe prétendait être.

En 2012 également, l'UA a lancé l'Initiative régionale de coordination (ICR), un instrument politique constitué des pays touchés par la LRA, et mis en place une Force régionale d'intervention, le *Regional Task Force* (RTF), bras armé de l'ICR, pour éliminer le groupe.

« Cette force de 5 000 hommes, dont 40 % proviennent de l'Ouganda et le reste de la RCA, de la RDC et du Soudan du Sud, a considérablement affaibli la LRA », explique Martin Ewi, chercheur principal à l'Institut d'études de sécurité.

---

# 100 000

PERSONNES TUÉES PAR LA LRA

---

La RTF a obtenu un important soutien financier et matériel de la part de la communauté internationale, et notamment du commandement militaire américain pour l'Afrique (US AFRICOM), lequel déploie une centaine de troupes sur le terrain depuis 2011.

Cet ensemble de mesures a contribué à l'affaiblissement de la LRA. De 2010 à 2013, le nombre annuel d'attaques de la LRA est passé d'environ 500 à 150-160, alors que ceux de personnes tuées et enlevées par le groupe ont respectivement chuté de 780 à moins de 40 et de 1500 à environ 500 sur la même période.

Plusieurs hauts cadres de la LRA ont été tués, capturés ou dispersés dans la région, laissant Kony plus isolé que jamais.

Mais Ewi avertit que la LRA a de nouveau le vent en poupe, citant des données de *The Resolve LRA Crisis Initiative*. En 2015, la LRA a kidnappé 662 civils et mené 198 attaques, tuant 14 personnes. Cette année, le groupe a déjà perpétré 200 attaques, kidnappant 679 personnes et en tuant 19.

Il attribue ce retour en force à l'insuffisance des ressources de la RTF, notamment en termes de formation, d'équipement et de renseignement. « Cinq mille soldats, ce n'est pas suffisant compte tenu du territoire à couvrir », affirme Ewi. Mais d'autres facteurs contribuent également à cet essor, soit l'absence d'un objectif politique commun au sein de l'ICR, ainsi que l'instabilité croissante qui prévaut dans la région et qui permet à la LRA de poursuivre ses attaques.

Tant l'US AFRICOM que *The Resolve LRA Crisis Initiative* estiment que Kony dispose désormais sous son commandement de moins de 200 combattants. C'est donc moins que le chiffre de 300 avancé par l'ONU en 2013, et cela représente une chute très considérable par rapport aux estimations fixant à quelque 20 000 combattants le nombre des membres de la LRA entre 1987 et 2006.

## La forte hausse du nombre d'enlèvements perpétrés par la LRA laisse croire à un effort concerté du groupe pour augmenter ses effectifs par le biais d'un recrutement forcé

Ewi estime néanmoins qu'à moins que la communauté internationale et les pays de l'UA n'apportent plus de soutien à la RTF, Kony et la LRA pourraient bien voir leur influence croître et leur nombre de combattants atteindre à nouveau les niveaux de cette période faste pour le groupe. *The Resolve LRA Crisis Initiative* n'est toutefois pas d'avis que la LRA serait en mesure de retrouver son poids d'antan. Néanmoins, dans son dernier rapport, l'Initiative avertit que, « si on leur en donne l'occasion, ils sont capables de [...] reconstituer leur structure de commandement et de former petit à petit de nouvelles recrues pour remplacer leurs combattants tués ».

Dans un exposé réalisé devant le Sénat américain en mars 2016, le commandant de l'AFRICOM, le général David Rodriguez, a annoncé la réalisation de progrès considérables dans la lutte contre la LRA. Mais il a également averti que si la LRA avait perdu au moins 51 combattants ougandais entre novembre 2012 et juin 2014, le groupe n'en avait perdu que neuf entre juillet 2014 et février 2016.

Selon Ewi, la forte hausse du nombre d'enlèvements perpétrés par la LRA laisse croire à un effort concerté du groupe pour augmenter ses effectifs par le biais d'un recrutement forcé. La RTF nécessite des moyens accrus de renseignement, estime-

---

20 000

NOMBRE DE COMBATTANTS DE LA  
LRA À SON APOGÉE

---

t-il. Les besoins financiers, de formation et de matériel sont également criants d'après le chercheur. L'UA doit aussi traiter du rôle du Soudan en tant qu'obstacle politique clé dans l'éradication de la LRA.

*The Resolve LRA Crisis Initiative* affirme que « la formation militaire, les zones de repli, les armes et le matériel qu'a fourni le gouvernement soudanais à la LRA de 1994 à 2004 ont été essentiels dans la transformation du groupe en une force rebelle de plus en plus mortelle ».

Bien que le soutien du Soudan ait diminué par la suite avec les avancées du processus de paix entre le Soudan et le SPLM, *The Resolve LRA Crisis Initiative* indique que l'appui du Soudan a depuis repris. Depuis 2010, l'armée soudanaise offre ainsi refuge à Kony et à ses officiers supérieurs à Kafia Kingi, dans l'enclave disputée où les frontières du Soudan, du Soudan du Sud et de la RCA se rejoignent. C'est là que Kony fait le commerce d'ivoire braconné, l'une de ses principales sources de financement.

## Est-il possible d'envisager un accord de paix négocié avec Kony?

Khartoum restreint également l'accès à cette enclave aux troupes de la RTF. *The Resolve LRA Crisis Initiative* affirme que la raison de ce récent soutien de Khartoum à la LRA réside dans l'appui de son ennemi juré, l'Ouganda, au Soudan du Sud dans les différends de ce dernier avec le Soudan.

Un analyste qui a requis l'anonymat abonde dans ce sens : « Khartoum a refusé de collaborer avec la RTF. Lors de plusieurs incidents, ils ont refusé d'accorder l'accès au Soudan à la RTF pour débusquer les combattants de la LRA, que l'on soupçonnait d'être sur le territoire soudanais, et notamment au Darfour ».

Compte tenu des obstacles qui entravent les efforts militaires pour éliminer Kony, est-il possible d'envisager un accord de paix négocié avec lui?

Ewi pense que cela vaudrait la peine d'essayer, mais il avertit que deux tentatives de mettre en place des pourparlers ont échoué, en 2005 et en 2007, en raison de la profonde méfiance qui prévaut entre Kony et son ennemi juré, Museveni. Kony a ainsi exigé la garantie d'une zone de repli dans un pays de la région, mais aucun n'a jusqu'ici été en mesure de répondre à cette demande. Selon Ewi, à l'heure actuelle, il est impossible d'imaginer Kony et Museveni occupant un même espace, peu importe les garanties établies.

L'ampleur et la nature des atrocités perpétrées par la LRA et le fait que Kony soit le premier fugitif de la Cour pénale

internationale (CPI) font en sorte que l'idée d'offrir une zone de repli au groupe et à son chef reste politiquement et juridiquement indigeste pour beaucoup.

## L'UA a la lourde responsabilité de mettre fin au fléau que sont Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur

L'UA a cependant la lourde responsabilité de mettre fin au fléau que sont Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur. Outre le renforcement de la force de frappe de la RTF, l'UA devrait jeter dans la balance toute son influence politique pour s'assurer que Khartoum ne soutient plus la LRA.

Cela pourrait s'avérer être le facteur décisif pour mettre fin à l'un des conflits les plus longs et les plus négligés en Afrique.

# Vues d'Addis :

De nouveaux conflits éclatent et plusieurs autres persistent



Durant les six premiers mois de 2016, le CPS a été très occupé. Un aperçu des crises et des décisions prises par l'organe pendant cette période révèle la complexité de ses travaux. Bien qu'il y ait une pression croissante sur le CPS pour que celui intervienne afin de prévenir d'éventuelles violences politiques en RDC, l'instabilité liée aux élections en République du Congo et au Tchad n'a pas été abordée. Le Burundi, la Somalie, la Guinée-Bissau et la lutte contre la LRA restent les dossiers dans lesquels le CPS demeure le plus activement engagé.

## Dans l'attente d'un dialogue inclusif au Burundi

Depuis juin 2015, le CPS a dédié pas moins de huit de ses réunions à la situation au Burundi. Outre la Somalie et l'AMISOM, le Burundi est le dossier ayant pris le plus de temps au CPS.

Sur le terrain, le contexte reste instable avec l'assassinat de nombreux militaires et un nombre important d'attaques à la grenade contre la population civile

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 29 janvier 2016 en marge du sommet de l'UA, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du CPS ont infirmé la décision prise en décembre 2015 au niveau des ambassadeurs concernant le déploiement d'une force militaire au Burundi pour mettre fin à la détérioration de la situation dans le pays. Au lieu de cela, le CPS a dépêché une délégation de chefs d'État dirigée par le président sud-africain Jacob Zuma. La délégation a demandé la reprise du dialogue inter-burundais sans aucune condition préalable et le doublement, de 100 à 200 personnes, du nombre d'experts militaires et d'observateurs des droits de l'homme envoyés par l'UA. En mai dernier, 32 observateurs des droits de l'homme et 15 experts militaires ont été déployés. Le CPS a également approuvé la nomination de l'ancien président tanzanien Benjamin Mpaka en tant que facilitateur pour soutenir Yoweri Museveni, le médiateur désigné par la Communauté est-africaine.

Pendant ce temps, le gouvernement s'oppose toujours à l'inclusion des groupes d'opposition n'ayant pas renoncé à la violence, comme le Conseil National pour le respect de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et de l'État de droit (CNARED). La première ronde de discussions du dialogue inclusif a eu lieu à Arusha en juin avec la présence de quelques membres du CNARED, mais pas de l'organisation en tant que telle. En mai, lors d'une conférence de presse tenue en marge de la 10<sup>e</sup> réunion conjointe du CPS et du Conseil de sécurité de l'ONU qui s'est déroulée à New York, le représentant permanent du Botswana auprès de

l'UA et président du CPS pour le mois de mai a déclaré que l'organe reconnaissait la pertinence du dialogue « inclusif » malgré l'absence de certains acteurs. Sur le terrain, le contexte reste instable avec l'assassinat de nombreux militaires et un nombre important d'attaques à la grenade contre la population civile. Lors de sa 595<sup>e</sup> réunion, le CPS a pris note du rapport de la mission d'enquête de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), laquelle s'est achevée fin 2015. Dans sa déclaration, le CPS se dit préoccupé par la violence au Burundi et demande une nouvelle fois le déploiement complet des observateurs des droits de l'homme, des experts militaires et des policiers.

Le CPS a également mené une mission de terrain au Burundi en juin.

## RDC : nomination d'un facilitateur

Les prochaines élections en RDC sont prévues en novembre 2016. Selon la Constitution du pays, le président sortant Joseph Kabila ne peut briguer un troisième mandat. L'opposition accuse le gouvernement d'essayer de repousser le scrutin pour que Kabila puisse rester au pouvoir. En mai, la Cour constitutionnelle a décidé que Kabila pourrait demeurer au pouvoir jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur.

### Selon la Constitution du pays, le président sortant Joseph Kabila ne peut briguer un troisième mandat

En parallèle, Moïse Katumbi, un candidat potentiel à la Présidence, a été poursuivi en justice. En juin 2016, il a été trouvé coupable d'avoir vendu un bâtiment qu'il ne possédait pas, et été condamné à trois ans de prison par contumace. À la demande du gouvernement congolais, la présidente de la CUA a nommé l'ancien secrétaire général de l'OUA Edem Kodjo pour l'aider à organiser un dialogue national avec l'opposition. Toutefois, les partis d'opposition déplorent le manque d'impartialité du facilitateur et dénoncent la tenue du dialogue national, qu'ils considèrent comme une manœuvre illégale de la part de Kabila pour demeurer au pouvoir.

Le 6 juin dernier, l'UA, l'Union européenne (UE), l'ONU et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont souligné dans un communiqué conjoint « l'importance cruciale que revêtent la tenue et la conclusion réussie d'un dialogue politique entre tous les acteurs congolais pour leur permettre d'arriver à un consensus permettant la tenue, dans le cadre de la Constitution congolaise, d'élections libres, régulières, transparentes et crédibles ».

## Guinée-Bissau : tensions autour des pouvoirs du président

Le contexte politique en Guinée-Bissau demeure instable en raison de tensions persistantes au sein du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), entre d'un côté les supporters du président et de l'autre certaines factions dissidentes quant à l'étendue des pouvoirs présidentiels. Le CPS a tenu une réunion sur la Guinée-Bissau le 9 mars dernier. Le Conseil a souligné l'importance de respecter la Constitution et a fait part de sa disponibilité pour soutenir si nécessaire une révision de celle-ci afin de clarifier les dispositions qui sont à l'origine des divergences d'interprétation.

Le 21 mars, le Conseil a effectué une mission de terrain en Guinée-Bissau et a tenu des consultations avec les parties prenantes concernées. Il a lancé un appel au président de la Guinée-Bissau pour promouvoir le respect de la Constitution. Le CPS

---

## 21 mars 2016

LE CPS A EFFECTUÉ UNE MISSION DE  
TERRAIN EN GUINÉE-BISSAU

---



s'est également félicité de la décision prise par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest de prolonger de douze mois supplémentaires le mandat de sa mission dans le pays.

Le 31 mars, le CPS a demandé la nomination d'une équipe de haut niveau pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques et promouvoir un accord inclusif de « stabilité gouvernementale et de coexistence pacifique ». Il a également demandé qu'une mission technique soit dépêchée pour déterminer le rôle que pourrait jouer l'UA dans le processus de révision constitutionnelle. Le CPS a souligné la nécessité d'évaluer les activités post-conflit et celles de reconstruction et de développement en vue de surmonter les obstacles empêchant une stabilisation durable de la situation.

Le CPS s'est à nouveau réuni le 9 juin et a exprimé sa préoccupation face à la détérioration du climat politique en Guinée-Bissau.

### **Libye : soutenir les efforts de réconciliation tout en luttant contre le groupe État islamique**

Tant les partisans du Gouvernement d'entente nationale (GNA) que les forces anti-GNA combattent actuellement le groupe État islamique (EI) dans son bastion de Syrte. En janvier dernier, l'UA a nommé l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete en tant qu'envoyé spécial pour la Libye. Le 9 juin, le CPS a une nouvelle fois été informé de la situation dans le pays. Le Conseil a soutenu l'initiative de la Commission de l'UA de convoquer une réunion des représentants de toutes les parties prenantes pour aborder la question de la réconciliation nationale. Le CPS a réitéré son opposition à toute intervention militaire extérieure, intervention qui rendrait encore plus difficile de parvenir à un accord politique pacifique.

L'UA a nommé l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete en tant qu'envoyé spécial pour la Libye

### **Une coalition régionale contre la LRA après le retrait des troupes de l'Ouganda ?**

Le CPS a tenu le 30 mai dernier sa 601<sup>e</sup> réunion. Celle-ci a porté sur la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA (ICR-LRA) dans le contexte bien particulier du retrait du contingent ougandais. Le CPS a prorogé de douze mois, c'est-à-dire jusqu'au 22 mai 2017, le mandat de l'initiative. Il a en outre demandé à ce qu'une réunion soit organisée au plus haut niveau des États participant à l'ICR-LRA en marge du prochain

sommet de l'UA à Kigali. L'objectif de cette rencontre serait d'examiner diverses questions touchant à l'ICR, y compris son concept d'opérations et sa reconfiguration en une mission multidimensionnelle. Le CPS a également accueilli favorablement la proposition du Soudan de se joindre à la Force régionale d'intervention (RTF).

### **Somalie : à la recherche d'un financement durable et d'une efficacité accrue dans le commandement et le contrôle de l'AMISOM**

Le financement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a constitué le principal sujet à l'ordre du jour du Conseil. Dans sa décision du 29 février dernier, le CPS a rappelé la nécessité d'améliorer le commandement et le contrôle de la mission, conformément à la Déclaration de Djibouti signée au niveau des chefs d'État et de gouvernement par les pays fournisseurs de contingents militaires et de police. Lors de sa 586<sup>e</sup> réunion, le CPS a souligné la nécessité pour le gouvernement fédéral somalien de veiller à ce que les citoyens jouissent des dividendes de la paix dans les zones reprises à Al-Shabaab, notamment à travers la fourniture de services publics de base. Lors de sa réunion du 28 avril dernier, le Conseil a prorogé le mandat de l'AMISOM pour douze mois. Il a appelé à une révision du concept des opérations de la mission afin de mieux l'adapter au contexte sécuritaire, avec notamment la nécessité de mener de nouveau des opérations offensives contre Al-Shabaab.

Le financement de l'AMISOM a constitué le principal sujet à l'ordre du jour du Conseil

### **Les tensions persistent au Soudan du Sud**

Suite à l'accord de paix du 17 août 2015 au Soudan du Sud, un gouvernement d'unité nationale de transition a été formé en avril dernier. L'UA s'est félicitée de cette étape importante qui survient après plusieurs années d'une guerre civile destructrice. Le CPS a examiné la situation à plusieurs reprises et, le 30 juin dernier, le Conseil a invité Festus Mogae, l'ancien président du Botswana et président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation pour le Soudan du Sud, à lui présenter un exposé sur la situation.

Des tensions persistent cependant et de graves affrontements ont été signalés fin juin dans le nord-ouest du pays.

### **Soudan : la feuille de route pour la paix ne fait pas l'unanimité**

Le 27 avril dernier, le CPS a salué la signature par le gouvernement soudanais d'une nouvelle feuille de route

pour la paix. Ce document appelle à la fin des hostilités au Darfour et dans les états du Sud-Kordofan et du Nil Bleu. Cependant, les groupes de l'opposition ont rejeté cette feuille de route, demandant l'inclusion de mesures visant à renforcer la confiance.

Le CPS a encouragé le groupe de travail conjoint, composé de l'ONU, de l'UA et du gouvernement soudanais, à élaborer une stratégie de sortie pour la Mission hybride ONU-UA déployée au Darfour (MINUAD). Le Conseil a exprimé sa préoccupation quant à la situation humanitaire qui prévaut au Darfour, où les restrictions d'accès et les rejets de demandes d'autorisation limitent le travail de la MINUAD et des acteurs humanitaires.

### L'Afrique divisée sur la question du Sahara occidental

Le 6 avril dernier, le CPS a condamné la décision du Maroc d'expulser 84 personnes travaillant pour la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le Conseil a également réitéré son engagement à œuvrer à la résolution du conflit sahraoui. Il a demandé à ce que des consultations soient organisées entre l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano, envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, et le Secrétariat de l'ONU au sujet des nouveaux développements dans ce conflit qui s'éternise. De plus, le CPS a demandé aux membres africains du Conseil de sécurité (A3) de l'ONU de promouvoir les positions de l'UA — notamment sur le Sahara occidental — au sein de l'organe exécutif onusien. Le CPS a adopté une décision en ce sens le 28 avril dernier.

### Les chefs d'État discutent du terrorisme

Si la menace terroriste posée par Boko Haram au Nigeria et dans le bassin du lac Tchad n'a pas trouvé sa place en tant que telle à l'ordre du jour du CPS depuis le début de l'année, la thématique du terrorisme a permis d'aborder ces deux situations. Il en a été de même pour les violences en cours au Mali et les attaques terroristes au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Le sommet du CPS au niveau des chefs d'État qui a eu lieu le 29 janvier dernier a porté sur les efforts réalisés par l'Afrique contre le terrorisme. Le Conseil a souligné la nécessité d'une mobilisation accrue. Il a également exhorté les États membres à signer et à ratifier la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et son Protocole additionnel de 2004. Le CPS a demandé à la Commission d'élaborer une formation sur le contre-terrorisme et d'intégrer cette dimension dans les exercices régionaux ainsi que dans les modules

de formation pré-déploiement dispensés aux nouveaux personnels déployés dans les opérations de soutien de la paix.

Le 19 avril dernier, le CPS a également tenu une séance publique sur le rôle des politiques de déradicalisation dans la lutte contre le terrorisme. Les participants ont demandé la mise en place d'une stratégie continentale globale de lutte contre la radicalisation et contre le terrorisme.

Le 26 avril dernier, le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et le Comité des services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA) ont effectué une présentation devant le Conseil sur les efforts visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Conseil a demandé au CISSA de lui fournir un rapport détaillé sur la nature et la provenance des armes utilisées par les terroristes en Afrique, lequel sera présenté au CPS au mois de juillet.

Le CPS a exhorté les États membres à signer et à ratifier la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme

Peu d'informations ont cependant filtré sur l'état de préparation de la force multinationale mixte de la Commission du bassin du lac Tchad contre Boko Haram, une initiative de l'UA faisant suite à une décision de janvier 2015.

### Situation au Mozambique : une crise oubliée

Un quart de siècle après la fin de la guerre civile au Mozambique, le conflit entre le parti au pouvoir, le *Frente de Libertação de Moçambique* (FRELIMO), et le parti d'opposition de la *Resistência Nacional Moçambicana* (RENAMO), a repris en intensité depuis le début de l'année. À l'origine des violences se trouve la tentative d'Afonso Dhlakama de prendre le pouvoir dans les régions qui, selon lui, avaient été remportées par la RENAMO lors des élections de 2014.

Depuis le milieu de l'année 2015, les affrontements entre la RENAMO et les forces de sécurité du pays ont provoqué la fuite de 12 000 personnes vers le Malawi voisin. Après de nombreuses tentatives en ce sens, les parties belligérantes ont finalement accepté, le 17 juin dernier, la médiation du président du Malawi. Le conflit n'a pas été abordé par le CPS.

## Abonnez-vous à l'ISS pour les dernières analyses, réflexions et nouvelles

Nous améliorons la sécurité humaine en Afrique grâce à des recherches rigoureuses, des analyses sur les politiques et des formations pratiques.

Étape 1 : **Allez sur [www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)**

Étape 2 : **Sous l'onglet « Suscribe to the ISS », cliquez sur « Email subscriptions »**

Étape 3 : **Choisissez le type de notifications que vous souhaitez recevoir :**

### Dernièrement à l'ISS

- Communiqués de presse de l'ISS
- « ISS Weekly newsletter » (Lettre hebdomadaire d'information contenant les dernières nouvelles d'ISS)
- « ISS Today » (Analyses originales et quotidiennes rédigées par nos experts à Pretoria, Nairobi et Dakar)
- « ISS Spotlight » (Une présentation de l'impact du travail de l'ISS)

### Invitations aux évènements de l'ISS

- Séminaires, ISS Addis Abéba
- Séminaires, ISS Dakar
- Séminaires, ISS Nairobi
- Séminaires, ISS Pretoria
- Programmes de formation

### Rapports thématiques de l'ISS

- Rapport du Conseil de paix et de sécurité (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique centrale (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique de l'est
- Rapport régional : Afrique de l'ouest (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique australe

**Ou bien abonnez-vous à des thématiques afin de recevoir les communiqués de presse, les « ISS Spotlight », les invitations aux évènements et les rapports qui concernent les sujets qui vous intéressent :**

- Futurs de l'Afrique
- Contrôle des armes et désarmement
- Prévention et analyse des conflits
- Corruption et gouvernance
- Contre-terrorisme
- Criminalité et justice pénale
- Justice pénale internationale
- Crime organisé
- Maintien de la paix et gestion des conflits

## À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

## Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Yann Bedzigui, Chercheur, ISS Addis-Abeba

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Peter Fabricius, Consultant de l'ISS

Damien Larramendy, Traducteur

Anne-Claire Gayet, Révisseuse

## Contact

**Liesl Louw-Vaudran**

Consultante

ISS Pretoria

Email: [llouw@issafrica.org](mailto:llouw@issafrica.org)

## ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court  
361 Veale Street  
New Muckleneuk  
Pretoria, South Africa  
Tel: +27 12 346 9500  
Fax: +27 12 460 0998

## ISS Addis Abéba

5th Floor, Get House  
Building, Africa Avenue  
Addis Ababa, Ethiopia  
Tel: +251 11 515 6320  
Fax: +251 11 515 6449

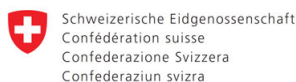
## ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum  
Route de Ouakam  
Dakar, Senegal  
Tel: +221 33 860 3304/42  
Fax: +221 33 860 3343

## ISS Nairobi

Braeside Gardens  
off Muthangari Road  
Lavington, Nairobi, Kenya  
Tel: +254 72 860 7642  
Fax: +254 73 565 0300

## Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien de la Confédération suisse, du Grand-Duché de Luxembourg, du gouvernement de Nouvelle-Zélande et du Hanns Seidel Stiftung. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.